



## Autriche : Préparation

### Quand partir

Sachez que l'été est la période qui voit affluer le plus de touristes : les prix sont, en cette période, réévalués à la hausse et tout n'est pas forcément accessible dans le pays. Toute l'année il y a des choses à voir et à faire dans le pays.

### Formalités administratives

En tant que citoyen de l'Union Européenne, la possession de votre carte d'identité vaut pour seul sésame.

### Argent

Veillez à disposer d'argent liquide lorsque vous vous rendez dans les commerces, voire même dans certains restaurants. Les cartes de crédits ne sont pas toujours acceptées : elles vous seront par exemple refusées dans les stations-services. Vous trouverez sans aucune difficulté des distributeurs de billets. Le chèque de voyage peut être une solution avantageuse et pratique. L'Autriche ne s'avèrera pas dépaysante au regard du coût de la vie : il est comparable à celui de la France. L'hébergement peut quant à lui se révéler onéreux. A l'opposé, les produits alimentaires, l'alcool, cigarettes ou encore les transports en commun sont plus intéressants qu'en France.

### Santé

Vous devez demander votre carte européenne d'assurance maladie, au moins 15 jours avant votre départ, à votre caisse d'assurance maladie.

En raison de l'épidémie de grippe aviaire, il vous est recommandé d'éviter tout contact avec les volatiles. Ne pas se rendre dans des élevages ou dans les marchés aux volatiles. Evitez de consommer des produits crus ou insuffisamment cuits (viande et oeufs en particulier) et lavez-vous régulièrement les mains. Il est fortement recommandé de vous faire vacciner contre la méningo-encéphalite à tiques, que vous vous rendiez à la campagne ou même en ville. Consulter votre médecin avant le départ. Il est également conseillé de souscrire une assurance couvrant le rapatriement sanitaire.

### Comment s'y rendre

Si vous le pouvez, privilégiez l'avion. Moyen de transport le plus rapide, il vous permettra de rallier en toute facilité les principales villes autrichiennes depuis les grandes villes françaises. Vous trouverez des offres de la part de compagnies françaises, autrichiennes et même low cost (en partance de Paris uniquement). Vous pouvez choisir le train depuis Paris (gare de l'Est), Nancy ou Strasbourg, mais le voyage est très long. Le car peut être une solution depuis plusieurs villes françaises : là encore, le voyage est long. La voiture est déconseillée. Le voyage est excessivement long. Sachez qu'il vous faudra acheter une vignette pour emprunter les autoroutes autrichiennes. Vignette que vous pourrez acquérir dans les bureaux de poste, les stations services, bureaux de tabacs ou aux postes frontalières.

### Adresses utiles

Ambassade d'Autriche en France :

6 rue Fabert - 75007 Paris  
(tel.) 01 40 63 30 63  
[paris-ob@bmeia.gv.at](mailto:paris-ob@bmeia.gv.at)

Ambassade de France en Autriche :  
Technikerstrasse 2 - 1040 Vienne  
(tel.) [43] (1) 502 750